

L'automne, la saison des provisions

La carte nationale d'identité (cni)



édito



sommaire

DOSSIER :
La carte nationale d'identité >>> p. 3

HISTOIRE LOCALE :
"La fête au village" >>> p. 4

ACTUS MUNICIPALITÉ, VILLAGES >>> p. 5 à 7

VIE SCOLAIRE >>> p. 8

ASSO INFOS >>> p. 9 à 12

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 11

ETAT CIVIL >>> p. 11

ANIMATIONS >>> p. 12



Directeur de la publication :
José LORENZO

Rédaction : Patricia TESTA

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

Dans un courrier du 4 août dernier, dont vous trouverez ci-dessous un extrait, Alain DURAN, Sénateur et Président de l'Association des Maires et des Elus de l'Ariège, apporte quelques éclaircissements sur le projet de loi portant Nouvelle Organisation de la République (NOTRe). Adopté définitivement par le Sénat et l'Assemblée Nationale le 16 juillet 2015, il a été élaboré en commission mixte paritaire (composée de Députés et de Sénateurs à parts égales).

"Dans la continuité de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi Maptam) et de celle relative à la délimitation des régions, ce projet de loi constitue le troisième volet de la réforme des territoires souhaitée par le Président de la République. Il vise à clarifier les compétences de chaque collectivité et à optimiser la mise en œuvre des politiques publiques locales en spécialisant chaque échelon sur des compétences définies. Ainsi les régions connaissent un renforcement de leur rôle en matière de développement économique et d'aménagement du territoire. Les départements en ce qui les concerne restent les maillons forts des solidarités sociales et territoriales. Les intercommunalités quant à elles voient leurs compétences obligatoires étoffées avec pour la fixation de leurs périmètres, la prise en compte des particularités géographiques et démographiques des territoires. Enfin, les communes restent l'échelon de proximité conforté par une intercommunalité plus efficace, en capacité de répondre aux attentes de nos administrés".

Résultat d'un consensus partagé par les deux chambres parlementaires, au-delà des clivages politiques, ce projet de loi "NOTRe" a abouti en bonne intelligence avec chacun. On ne peut que s'en réjouir.

Voici quelques-uns des points essentiels développés dans le texte issu de la Commission Mixte Paritaire :

- Suppression de la clause de compétence générale des régions et départements.
- Compétence exclusive des aides aux entreprises aux régions.
- La Région devient la seule collectivité compétente en matière de transports (hors transports urbains) y compris en matière de transports scolaires.
- Le seuil pour les intercommunalités est fixé à 15 000 habitants avec 4 dérogations possibles en fonction de la faible démographie ou des zones de montagnes notamment.
- Rétablissement de la minorité de blocage prévue par la loi ALUR pour les PLU (plan local d'urbanisme) intercommunaux.
- Les compétences promotion du tourisme, aires d'accueil des gens du voyage, déchet eau (2020) et assainissement (2020) deviennent compétences obligatoires des communautés de communes et d'agglomération.
- Suppression du principe de suffrage universel direct pour toutes les intercommunalités en 2020.
- Les compétences Tourisme, Sport, Culture, Education populaire et Promotion des langues régionales demeurent des compétences partagées.

La réforme des territoires a entraîné inéluctablement un remodelage du paysage territorial. Pour preuve, les récents redécoupages cantonal, et régional. Les délimitations des intercommunalités seront également modifiées. La communauté des communes du Pays de Tarascon n'échappera pas à la règle.

Le Maire
José LORENZO

La Carte Nationale d'Identité

un document officiel d'identification

Aux yeux de l'administration française, la détention d'une CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI) justifie de l'identité d'une personne. Même périmée, elle permet à son titulaire de certifier son identité sur le territoire national, à condition que la photographie soit ressemblante

Elle n'est pas obligatoire, et est délivrée **gratuitement** à toute personne de nationalité française qui en fait la demande, sans condition d'âge. **Toutefois, en cas de perte, de vol ou de non-restitution de l'ancienne carte, un timbre fiscal de 25€ devra être fourni lors de la demande d'une nouvelle carte...**

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la carte nationale d'identité a une durée de validité de 15 ans pour toute personne majeure. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

La CNI d'un enfant mineur est valable 10 ans.

La demande d'une carte nationale d'identité se fait à la mairie de votre domicile (à l'antenne de police de leur choix pour les personnes

habitant Paris, à l'ambassade ou au consulat pour celles habitant à l'étranger) muni des pièces justificatives nécessaires. Un formulaire vous sera remis, vous devez le compléter et le signer.

A SAVOIR : Pour utiliser un nom d'usage (double-nom) d'autres pièces doivent être fournies selon la nature de ce deuxième nom (nom de l'époux ou nom de l'autre parent).

Attention ! Lors du dépôt du dossier la présence du demandeur est obligatoire. S'il s'agit d'un mineur, il doit être accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale.

La carte nationale d'identité n'étant pas fabriquée sur place, elle ne peut être délivrée immédiatement. La nouvelle carte est retirée au lieu de dépôt du dossier. Vous pourrez venir la retirer dans un délai de 3 mois suivant sa mise à disposition, en échange (le cas échéant) de votre ancienne carte. Passé ce délai, elle sera détruite.



PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

POUR UNE PREMIERE DEMANDE

- 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes exigées
- justificatif de domicile
- acte de naissance (1) daté de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) **OU** passeport sécurisé biométrique ou électronique en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans, **OU** passeport "Delphine" périmé depuis moins de 2 ans. Pour les enfants mineurs : pièce d'identité du parent demandeur.

(1) Si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité, il sera nécessaire de produire un justificatif de nationalité française.

POUR UN RENOUVELLEMENT

- 1/ CARTE D'IDENTITÉ À RENOUVELER VALIDE OU PÉRIMÉE DEPUIS MOINS DE 5 ANS
 - Ancienne carte d'identité
 - 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes
 - justificatif de domicile
 - Pour les enfants mineurs : pièce d'identité du parent demandeur
- 2/ CARTE D'IDENTITÉ À RENOUVELER PÉRIMÉE DEPUIS PLUS DE 5 ANS
 - Aux pièces désignées ci-dessus devra être ajouté l'acte de naissance (1) daté de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) **OU** le passeport sécurisé biométrique ou électronique en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans, **OU** le passeport "Delphine" périmé depuis moins de 2 ans.

EN CAS DE PERTE OU DE VOL

Si la CNI a été perdue ou volée, pour l'obtention d'une nouvelle carte, vous devrez fournir les mêmes pièces que pour une première demande, auxquelles il faudra joindre le cas échéant la déclaration de perte (2), ou la déclaration de vol (2), ainsi qu'un timbre fiscal de 25 €.

A noter que la déclaration de perte peut également être faite directement auprès du service où est déposée la demande de renouvellement de la carte d'identité.

- (2) La déclaration de perte ou de vol peut être établie
- au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit la perte ou le vol ;
 - aux autorités de police locales, au consulat ou à l'ambassade de France (si la perte ou le vol s'est produit à l'étranger).

La fête au village

Nos fêtes villageoises sont en Ariège, comme ailleurs, l'occasion de réjouissances très attendues.

Depuis des temps très anciens, l'été voit chaque année nos villages célébrer avec enthousiasme ces traditions populaires.

A tour de rôle, le temps d'un week end, il flotte dans l'air et sur tous les visages comme un air de fête communicatif...

Parents et amis sont conviés à se réjouir aussi et tous les soucis semblent soudain s'éloigner.

Dans un passé encore proche, il était de coutume de revêtir les habits du dimanche. Souvent les jeunes filles étrennaient fièrement une jolie robe d'été pour aller danser sous les lampions, au son de l'orchestre choisi pour la circonstance. Combien d'idylles sont-elles nées sous les étoiles ?

Les plus anciens d'entre nous ont pu serrer dans leur bras leur "promise", aux accents d'un tango langoureux ou d'une valse tourbillonnante. Les cœurs solitaires pouvaient inviter celle qui leur plaisait parmi les jeunes filles. Il fallait bien du courage pour se lancer et affronter ces demoiselles promptes à se moquer d'un prétendant malheureux !

Bien sûr, plus tard, les rythmes ont bien changé, et la jeunesse, garçons et filles confondus, se lançait sur la piste de danse au son des twists, madisons ou rocks déchainés...

Pour souffler un peu et se désaltérer, des tables et des chaises s'offraient autour de la buvette. De là, les parents pouvaient surveiller leur progéniture du coin de l'œil.

Un petit creux ? Barbes à papa, pommes d'amour, nougats, beignets ou churros venaient tenter les gourmands. Autant de délices que l'on savourait en se léchant les doigts et qui poissaient atrocement !

Aujourd'hui encore ils sont à l'honneur dans les baraques foraines, aux côtés du tir au pigeon ou le la pêche au canard.



Malgré la vie moderne, rien n'a vraiment changé et c'est toujours un plaisir de découvrir le programme des festivités concoctés par nos 3 comités des fêtes.

A tour de rôle, Amplaing, Mercus et Garrabet sont mis à l'honneur de fin juillet jusqu'à la mi-août;

L'année 2015 n'a pas failli à la tradition pour nous réjouir...

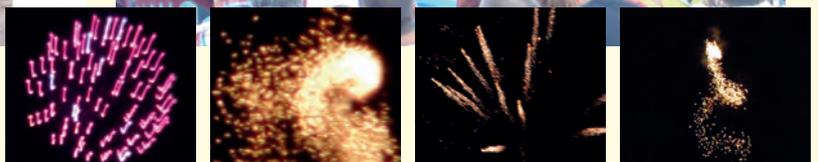
Ainsi, nous avons pu rêver au spectacle de magie d'Amplaing. A Garrabet, le vendredi en soirée, chacun a pu "siroter" des boissons servies "à domicile". En effet, à l'heure de l'apéritif, juchés sur un bar itinérant, les membres du comité des fêtes ont sillonné les rues du village. Une façon conviviale et pour le moins originale, de commencer les festivités !

Quant à la féerie du feu d'artifice sur le lac de Mercus, elle venait clôturer en beauté les fêtes Mercusiennes.

Un grand "bravo" et un non moins grand "merci" aux organisateurs ainsi qu'aux agents techniques municipaux qui ont assuré l'installation des structures.

Nous formulons des vœux pour que perdure longtemps cette tradition sympathique... et d'ores et déjà le rendez-vous est pris pour l'été 2016.

J. Richard



Infos pratiques

TRANSPORT DE PERSONNES SUR L'ITINÉRAIRE TARASCON-PAMIERS

Le Département a apporté quelques modifications dans l'organisation du transport de passagers de la ligne Tarascon-Pamiers. Celui-ci sera désormais assuré par l'entreprise Keolis. Le prix unique du trajet est fixé à 1 Euro pour tous les usagers.

Un encouragement à l'utilisation des transports collectifs !

HORAIRES DE PASSAGE ET POINTS D'ARRÊT À MERCUS-GARRABET

En et hors période scolaire tous les jours sauf Samedi/Dimanche et jours fériés

Sens Tarascon/Pamiers

MERCUS - ancienne gare	6 h 49	11 h 09	14 h 13	16 h 05
MERCUS - place	6 h 51	11 h 11	14 h 15	16 h 07
GARRABET - entrée	6 h 53	11 h 13	14 h 17	16 h 10
GARRABET - place	6 h 55	11 h 15	14 h 20	16 h 13

Sens Pamiers/Tarascon

GARRABET - place	9 h 49	13 h 17	15 h 45	18 h 08
GARRABET - entrée	9 h 51	13 h 18	15 h 47	18 h 09
MERCUS - place	9 h 53	13 h 20	15 h 48	18 h 11
MERCUS - Gare	9 h 55	13 h 22	15 h 50	18 h 13

Les horaires et points d'arrêt sur l'ensemble de la ligne de transport sont consultables en Mairie

Source : courrier du 22 juillet 2015 de Henri Nayrou, Président du Conseil Départemental

ELECTIONS RÉGIONALES

Elles se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015 au suffrage universel direct dans le cadre d'un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.

Une quelconque modification du bulletin de vote entraînerait sa nullité.

N'oubliez pas ! Depuis le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013, **dans toutes les communes, l'électeur doit se présenter au bureau de vote muni obligatoirement d'un titre d'identité.**

LES EMPLOIS SAISONNIERS

5 jeunes étudiants, sont venus renforcer l'équipe des agents du service technique durant ces dernières vacances d'été. Pendant 3 semaines chacun, ils ont accompli les nombreuses tâches qui leur ont été confiées. Entretien de voirie, collecte des déchets verts et encombrants, montage et démontage des structures pour les fêtes locales, ... , tout a été effectué avec sérieux et bonne volonté. Merci aux employés communaux qui les ont guidés dans un climat d'entente cordiale.

LA BIBLIOTHÈQUE

Malgré l'apparition d'internet et autres médias, la lecture reste un incontournable moyen de culture.

Après une courte trêve estivale, la bibliothèque a rouvert ses portes. La collection a été actualisée.. Romans, thrillers, romans policiers, documentaires, BD, albums, mangas, livres audio, CD, DVD, magazines... sont à la disposition de tous, jeunes et moins jeunes..

Venez rejoindre nos 121 fidèles lecteurs, vous ne serez pas déçus... La carte d'adhérent est gratuite.

Les horaires d'ouverture restent inchangés :

- LUNDI : 16 H 15 / 17 H 45
- MARDI et VENDREDI : 16 H / 18 H
- MERCREDI : 15 H / 17 H

L'automne et les longues soirées approchent, retrouvez le plaisir simple d'un bon livre sous la lampe.

le mot du maire

En 2010, notre épicerie "Le p'tit marché" a ouvert ses portes.

Elle est aussitôt devenue fournisseur de la mairie, puisque aussi bien les denrées alimentaires pour la cantine scolaire que les produits pour les colis de Noël du 3^{ème} âge et le goûter de Noël des écoles y étaient achetés.

Notre municipalité confirme ainsi son engagement électoral en matière d'aide au maintien des services de proximité

Qu'il me soit permis en outre de rappeler que, dans le cadre de l'opération OMPCA (Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et de l'Artisanat), la communauté des communes a apporté une aide financière significative destinée à l'aménagement du local.

Or en juillet dernier, ce sympathique petit commerce a fermé ses portes, laissant ses clients, et plus particulièrement les plus âgés d'entre eux, désemparés et démunis.

Il ne m'appartient pas d'apporter un jugement sur les raisons qui ont motivé cette fermeture surprenante et inopinée, que j'ai moi-même découverte par l'apposition d'une affiche sur la devanture.

Pourtant, face à la rumeur qui amplifie et déforme tout, je tiens à exposer clairement les faits de cette "affaire" pour le moins décevante !

Pendant les faits sont là et il convient que tous les habitants en aient une connaissance objective.

En 2014, dès qu'il a été informé par l'épicière de son intention de changer de local, le conseil municipal, a décidé d'apporter encore une fois son aide et s'est mis en quête d'un bâtiment, où selon ses vœux elle pourrait également loger avec sa famille. Devenu propriétaire de la commune il pourrait accueillir ce petit commerce après signature d'un bail de location passé entre les 2 parties.

C'est ainsi que par délibération du 16 octobre 2014, le conseil municipal décide d'acquérir la maison située 33 avenue Henri Marrot. D'importants travaux d'aménagement étant nécessaires, l'installation de l'épicerie ne pouvait être immédiate.

Entre temps, la possibilité d'achat par la commune d'un bâtiment à usage professionnel et d'habitation se présente.

L'épicière, accepta avec enthousiasme cette nouvelle proposition. Selon ses dires, ce local situé 25 avenue H. Marrot, répondait mieux à ses attentes puisque déjà équipé en partie pour recevoir un commerce tel que le sien. Le transfert était susceptible de se faire dans de meilleurs délais. Pourtant, à aucun moment je n'ai donné à l'intéressée une date précise sur son installation dans ces nouveaux locaux. Une offre d'achat a donc été faite par la mairie en février 2015 (délibération du conseil municipal du 6 février 2015). C'était sans compter avec les lenteurs administratives, indépendantes de notre meilleure volonté, dues au caractère particulier de cette transaction immobilière.

A ce jour, les démarches entreprises pour l'achat dudit bâtiment se poursuivent et l'acte de vente est en cours.

Chers administrés, soyez assurés que fidèle à son désir de maintien du service de proximité et conscient du préjudice infligé à beaucoup d'entre nous le conseil municipal met tout en œuvre pour que vous puissiez à nouveau franchir le seuil de votre épicerie locale.

Une dernière précision : le bâtiment du 33 avenue H. Marrot, acquis par la commune, abritera un cabinet médical et deux appartements qui seront mis en location. L'étude d'aménagement, confiée au cabinet Goubert et Landes est en cours.

Je tenais à apporter ces précisions non pas pour me justifier, mais plutôt pour lever toute ambiguïté quant à la responsabilité supposée du Maire et du Conseil Municipal qui tout comme vous, déplorent la fermeture de ce petit commerce local si utile à la population.

Je vous laisse le soin d'en juger.

J. LORENZO

Travaux

RÉALISATION DU RÉSEAU ASSAINISSEMENT À JARNAT

Les travaux de réalisation des réseaux "eau et assainissement" et d'enfouissement du réseau électrique viennent de démarrer. Ils vont se dérouler sur une durée de 6 mois qui pourra être prolongée en cas d'intempéries.

Ce chantier de grande envergure, destiné à améliorer la qualité de vie des habitants de Jarnat va créer quelques désagréments : bruit, circulation, stationnement...

Afin de faciliter la tâche des ouvriers de l'entreprise SANCHEZ à qui ont été confiés ces travaux, chacun (riverains, promeneurs, exploitants agricoles...) se doit de faire preuve de patience et de civisme.

Par avance, Merci.

Z.A. DE BARRY

La vente des 10 parcelles arrive à son terme. 7 actes de vente ont été signés avec des entreprises aux activités diverses (BTP, menuiseries, mécanique, chauffage, maçonnerie, exploitation forestière, entrepôt). Elles peuvent désormais s'y installer. Deux promesses de vente (peintres en bâtiments) seront concrétisées très prochainement. Suite à un désistement, seule une parcelle n'a pas encore trouvé acquéreur. Cette opération s'est révélée une belle réussite...

LE PLAN D'EAU

Les amateurs de jeux nautiques se sont pressés cet été à Mercus. Ils ont été comblés, il y en avait pour tous les goûts.

Le téléski, pour les plus sportifs, a connu un franc succès. La sécurité était assurée par la barque de sauvetage qui éliminait tout risque en cas de chute. Les sensations de la glisse en toute quiétude !

Plus reposants, mais tout aussi agréables pour les amateurs, les bains de soleil ont eu leurs adeptes sur la petite plage. Pendant ce temps, les enfants goûtaient au plaisir de la baignade, bienvenue en ces journées de canicule.

Sur la presqu'île ombragée, il était agréable de pique-niquer et même de s'offrir une



Les agents des services techniques de la Mairie n'ont pas failli à la tradition... Jardinières et espaces publics ont été garnis de compositions florales raffinées.



Dans le cadre de l'aménagement de la rue du Fournil, une entrée a été créée pour faciliter l'accès au bâtiment qui abritera le cabinet médical.

LOGEMENTS HLM À AMPLAING

Deux techniciens de l'OPAC (office HLM), ont accompagné les futurs locataires venus visiter l'appartement témoin, en présence du Maire et de son adjointe. Ces nouveaux habitants se sont installés dans notre commune dès le début septembre, permettant ainsi à leurs enfants de faire la rentrée scolaire dans les écoles de la commune.

Nous leur souhaitons la bienvenue.



sieste réparatrice. Plus loin, les amateurs de pédalo et de paddle pouvaient se prendre pour des aventuriers, remontant le courant jusqu'à Bompas.

Le "Restaurant du Lac" a été pris d'assaut. George, Géraldine et leur équipe servaient avec le sourire, glaces, café ou boissons fraîches. Le menu du restaurant attirait sur la terrasse indifféremment, touristes et résidents locaux. Le point d'orgue était atteint le jeudi soir grâce au menu moules/frites pour le plus grand plaisir des gourmands... Une belle saison que celle de 2015 ! De fin juin à début septembre, l'affluence ne s'est pas démentie et le succès était au rendez-vous.



C'est la fête chez "Les Coccinelles"

Le 7 juillet, Madame la Directrice et le personnel ont organisé, pour les enfants, une après-midi récréative. Parents, grands-parents, frères et sœurs avaient été conviés. Delphine, professionnelle du spectacle domiciliée sur la commune a présenté un spectacle haut en couleurs. Sous l'œil émerveillé des petits et des grands, elle a confectionné des fleurs et animaux avec des ballons. Puis place aux chants, musique et



danses dirigés par Christelle intervenante musicale. Gâteaux et jus de fruits servis au goûter ont été appréciés... Ensuite, moment de détente dans la cour avant de rentrer "à la maison". L'heure des vacances a sonné

pour les enfants. Les plus grands d'entre eux rejoindront, pour la première fois, les bancs de l'école en septembre prochain, les autres se retrouveront à la rentrée pour accueillir les nouveaux venus.

Repas de Quartier

Le samedi 14 juin, il régnait comme un air de fête Impasse de la Bergerie à Garrabet,!!!!!!

Les riverains s'étaient donnés rendez-vous pour partager le "repas de quartier" 4^{ème} édition... 22 convives se sont retrouvés autour de la table garnie de mets appétissants. Mention particulière pour la succulente paella accompagnée de "hors d'œuvres" et desserts fort appréciés de tous.

Quelques nuages... Mais ils n'ont pas réussi à ternir l'ambiance conviviale

Bravo à CHRISTIANE, CHANTAL et GERARD. Avec l'aide de leurs voisins ils ont assuré la réussite de cette journée festive. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



L'ALAE ... et l'ALSH, 12 mois sur 12 à MERCUS

Le site de Mercus, mis à disposition de l'ALAE durant toute l'année scolaire, est aussi particulièrement apprécié lors des périodes de vacances. Cet été n'a pas dérogé à la règle. Tous les matins, en juillet et en août, dès 7 h 45, alors que certains yeux sont encore collés, les portes se sont ouvertes, du lundi au vendredi, pour le plus grand bonheur des enfants du Pays de Tarascon. La salle des "tout" petits, réaménagée il y a peu, permet un accueil apaisé des enfants de 3 à 5 ans. Ici ils sont chez eux, ce qui répond complètement aux objectifs de la Commune et de la Communauté de Communes, à l'origine de l'évolution qualitative du lieu.

Mais à Mercus, c'est aussi l'environnement qui est fort prisé. D'abord grâce à la cuisine familiale proposée par la Commune. Et aussi en raison de la proximité du Stade et du Gymnase, qui favorise le développement de grandes activités, comme les grands jeux ou les stages. Début juillet, plus de 40 enfants ont pu participer à un stage de cirque, avec



Pitchoun le Clown, grâce à ces installations. Le spectacle de fin de stage, dans la salle de sports, en fut le point d'orgue.

Enfin, et c'est aussi la richesse de l'ALAE ALSH de Mercus, tout l'été les enfants et les jeunes du Centre de Loisirs, quand ils sont ici, se trouvent tout à côté d'un désormais "haut lieu" des vacances en Ariège : La base nautique. Tous les jours, en quelques pas, ils sont sur la plage... la plage à la montagne, sur ce site exceptionnel. Alors, du ski nautique à la bronzette, en passant par le pédalo ou le beach volley, ils sont en vacances... vraiment en vacances !.

Et puis vient la rentrée scolaire, et le site de Mercus continue à battre au rythme de la vie des enfants. L'ALAE prend le relais des vacances. Et là, comme toujours avec les équipes de LEC Grand Sud, qui gère les ALAE et ALSH du Pays de Tarascon pour la Communauté de Communes, les enfants vont de découvertes en découvertes au travers d'activités éducatives de qualité.

De là à qualifier Mercus de "Paradis des enfants... 12 mois sur 12", il n'y a qu'un pas que nombre de familles n'hésiteront pas à franchir !

RENTREE SCOLAIRE 2015-2016

L'été 2015, particulièrement beau et chaud nous laissera de beaux souvenirs de vacances. Petits et grands ont bien profité des festivités qui se sont déroulées dans nos villages. Mais les semaines ont passé et déjà septembre pointe son nez. Après quelques travaux d'entretien et de peinture, une révision du parc à vélo et les achats de fournitures scolaires, tout était prêt dès le 1er septembre pour accueillir enfants, enseignants et personnel encadrant.

Deux écoles qui abritent 107 élèves

Contrairement aux écoles rurales qui souvent se dépeuplent, chez nous, l'effectif scolaire est stable, voire en légère augmentation. En effet, l'installation de nouvelles familles sur nos villages a permis de combler le vide laissé par les départs au Collège.

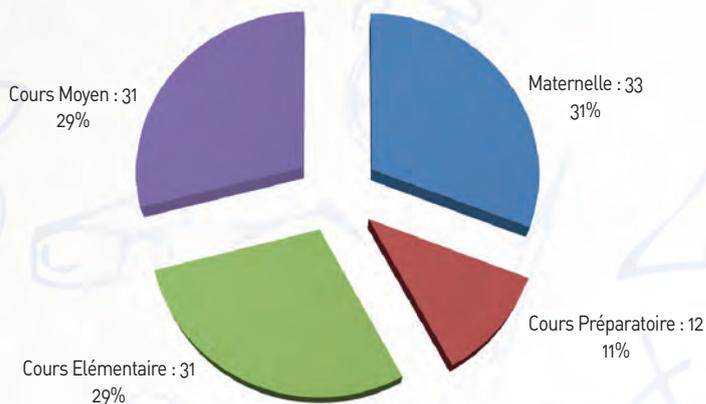
A Mercus l'équipe enseignante se compose de:

- Mme CASTAING Laetitia : directrice et enseignante à la fois, elle partage son temps d'enseignement avec Mme ALVERDI Ségolène. Sa classe de 20 élèves, se compose de deux niveaux : CE2 et CM1.
- Mme CAMPERGUE Marie Anne a en charge les 20 élèves du CP et du CE2.
- Mme LAURENCON Estelle, enseigne au CE1 et Grande Section de maternelle, soit 22 élèves.
- Mme GLONSKY s'occupe des 25 élèves de la maternelle (de la toute petite à la moyenne section auxquelles s'ajoute une partie de la grande section).
- Mmes Juliette JOLY et Magalie REBOLLO, ATSEM, apportent leur aide au sein de la maternelle

Amplaing comprend une classe de 20 élèves à deux niveaux : CE2 et CM2. Mme VALERO Bernadette en est la directrice-enseignante.

Temps périscolaire

La journée d'un élève peut commencer dès 7h30 à l'ALEA et aller jusqu'à 18h30. Les enfants y sont accueillis par le directeur de centre José PEREIRA et une équipe d'animateurs. La compétence de ce service relève de la communauté des communes. Depuis cette année, le tarif varie selon le quotient familial et le nombre d'enfants d'une même famille.



LE TRANSPORT

La commune organise le ramassage scolaire entre les villages (Mercus, Amplaing, Garrabet), les 2 écoles et la cantine scolaire. Le transport est assuré par KEOLIS. Assumé financièrement par la commune, ce service est gratuit pour les familles. Pour 2014, le coût s'est élevé à 55 000 €

LA RESTAURATION

A l'heure du déjeuner, les enfants peuvent prendre le repas de midi à la cantine scolaire. Ils sont en moyenne 80 par jour. Le prix du ticket est de 2,80 € pour les enfants domiciliés sur la commune et de 3,20 € pour ceux domiciliés hors commune. Les adultes encadrants peuvent également s'y restaurer pour la somme de 6 €/repas. Moyennant la contribution de 1,50 €/repas versée à la commune, les déjeuners de la crèche y sont aussi préparés. Carole Mora et Adrien Cerny ont en charge toutes les tâches liées à la cuisine.

LA SIESTE

Afin de respecter au mieux leur rythme biologique, les tout petits sont transportés à la salle de sieste en bus à 13 h 30 pour s'y reposer.

LES ACTIVITÉS

A fin de la journée, les enfants qui le souhaitent peuvent participer aux activités TAP. Depuis l'année



dernière, une équipe de bénévoles leur apporte une aide aux devoirs. Nous les remercions chaleureusement pour ce soutien.

LES MOYENS

Pour compléter ces services, la commune assure l'entretien des écoles et des structures d'accueil. Marie Claire Gilet maintient les locaux en état de propreté. Les 5 agents du service technique y effectuent lorsque c'est nécessaire les petites réparations.

Elle réserve aussi la salle polyvalente, et la salle de la mairie, et prend en charge les frais du transport et des séances de piscine.

Dans le cadre de "l'école numérique", les élèves peuvent utiliser les 22 ordinateurs portables et les 2 tableaux interactifs mis à leur disposition.

Très bonne année scolaire à tous.

en
vue

Après 30 années de bons et loyaux services en sa qualité de "porte drapeau" de la commune de Mercus-Garrabet, Roger Denjean a décidé de "prendre la retraite"...

C'est Edouard Cébrian, domicilié à Garrabet qui désormais s'acquittera de cette honorable tâche.

En cas de nécessité et selon leur disponibilité, Sylvain et à Olivier assureront le remplacement,

Bonne retraite à Roger, bienvenue à Edouard. Merci à tous pour ce geste patriotique.



Le rallye promenade

Cette année encore le rallye touristique, 30^{ème} du nom, s'est déroulé le jeudi de l'ascension sous un temps clément, une fois n'est pas coutume ! Cette édition nous amenait à Montégut Plantaurel village qui abrite un monument national d'Amnesty International pour dénoncer les prisonniers d'opinion dans le monde. Nous avons suivi la vallée de la Lèze jusqu'à Lézat avec un arrêt à Artigat pour s'initier au jeu du tambourin (sorte de tennis). Chacun se mettait ensuite sur son 31 pour passer à Latrape dotée d'un observatoire remarquable. Il fallait ici enchaîner les paniers sur le terrain de basket. Après un cheminement entre vallons et cotéaux, nous arrivions à Montesquieu-Volvestre avec son imposante église, sa halle et son café quelque peu hors du temps dans un décor des années 50. C'est sur les berges de l'Arize que tout le monde se restaurait et participait à un nouvel arrêt-test. L'après-midi nous dirigeait tout le long de la vallée de l'Arize au gré des villages : Labastide de Besplas et son extraordinaire curé, l'abbé Casy Rivière, "un pote" de Jacques Brel qui



parle même de lui dans une de ses chansons. Campagne sur Arize, Daumazan et son bon restaurant, Sabarat et ses jeux de quilles pour terminer au Mas d'Azil où chacun devait décorer son véhicule à l'aide de végétaux naturels. Tout le monde se retrouvait à Mercus pour la remise des prix qui consacrait pour la deuxième année consécutive l'équipe FRAYSSE PEREZ venu tout spécialement de Montpellier et d'Albi. Il va falloir les battre l'année prochaine ! L'équipe de Laurent CASBAS et Laurence DELPONT finissait à la seconde place sans démeriter. La journée se terminait autour d'un apéritif dînatoire dans la bonne humeur en commentant les dé-

couvertes du parcours. Nous remercions vivement les commerçants locaux qui ont participé à la confection de la corbeille garnie et aux nombreux lots, nous permettant de récompenser tous les participants. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour le 31^{ème} rallye mercusien.

Cette fois encore voici les 5 indices permettant de découvrir le mot-clé se rapportant au parcours : ETAT MER NEIGE PISTE SOLEIL

Solution dans le prochain numéro.

La Pétanque Mercusienne

La traditionnelle fête de Croquié organisée le 1^{er} août par la pétanque mercusienne a obtenu un franc succès. D'autant que pour y parvenir il faut déjà se motiver pour parcourir les 6 kilomètres de route étroite et tortueuse. Passé Mercus c'est "vira que viraras" mais quel bonheur d'arriver dans ce paisible hameau posé là comme dans un berceau entre prés et forêt. Le challenge Jean-Louis COTS a tout de même réuni 14 doublettes dans les ruelles et les chemins du village. Brice MORA et Nicolas CANAL ont emporté le trophée devant Xavier FUENTES et Gislaine CONTE. Tout le monde s'est retrouvé autour de l'apéritif et l'on pouvait procéder à la remise par Monsieur Alain DURAN, Président de la Communauté des communes, et Monsieur le Maire qui fut, il faut le rappeler parmi les instigateurs de cet évènement. La soirée se prolongeait par un excellent repas préparé de main de maître par l'équipe de Jean-Louis DUMAS et animé par le groupe local MISTY. L'ambiance allait crescendo et certains poussaient même la chansonnette avec un succès remarquable. L'équipe de la

pétanque mercusienne autour de son nouveau président Brice MORA est très satisfaite de cette journée conviviale et remercie les "Courtierols" chers à notre ami Guy GAIL-

LARDO, pour leur accueil. Nous vous donnons rendez-vous encore plus nombreux l'année prochaine.



APEEMGA (Association des parents d'élèves)

La fête des écoles a eu lieu le samedi 27 juin, toute la journée. Le temps, très chaud toute la semaine, a été frais et parfois brumeux ce jour-là. Mais il n'a pas empêché les festivités ! Les enfants, accompagnés de leurs maîtresses, ont ravi les familles par leurs saynètes jouées avec beaucoup d'entrain. Il s'agissait pour le public de retrouver le nom du conte qui était mimé.

Laura et sa troupe de danseurs ont ensuite fait une démonstration réussie sur la musique



de cosmo, malgré un son difficile à obtenir (une malédiction rode autour de la sono...). Un apéritif et un repas convivial ont suivi.

La suite de la journée a permis aux enfants de bien profiter des jeux offerts par l'APEEMGA : le traditionnel château gonflable pour les plus petits, mais aussi les jeux du cirque, le maquillage et le Laser Ball ont

rassemblé les jeunes et les adultes, toujours dans la joie et la bonne humeur.

L'association tient à remercier les services techniques, la mairie, l'ALAE et les enseignantes qui ont rendu, comme chaque année, cette fête possible.

“LOU CASTAGNÉS” groupe chant et musique de Mercus

LE VIDE GRENIER

Les choristes ont organisé un vide grenier en juillet dernier, à Mercus. 67 exposants se sont installés place Jean Moulin dès le matin. Les visiteurs ont été nombreux, certains sont repartis emportant avec eux un objet recherché depuis longtemps...

Sur place, chacun a pu se désaltérer et goûter aux délicieuses grillades d'Alain et Daniel.

Une journée placée sous le signe de la convivialité, à renouveler. Les exposants et les visiteurs ont promis de revenir.

LA VIE DU GROUPE

Le plaisir de chanter ensemble... tous les lundis à 20h30 à l'ancienne gare de Mercus. Reprise lundi 7 septembre 2015.

Programme varié contemporain, guidé et accompagné par Michel, chanteur et musicien professionnel.

Objectifs : éliminer le stress, passer un agréable moment ensemble... dans une ambiance festive et amicale

Projets : création de petits spectacles musicaux pour des animations diverses : veillée de Noël, soirée à thème, soirée dansante.....

Si vous aimez le chant, venez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus

Contacts :

Andrée DUPONT ☎ 06 82 20 71 17

Françoise DELCOL ☎ 06 72 74 43 12



Etat Civil

NAISSANCES

15 août 2015
Zyad EL HAJAM

MARIAGES

19 juin 2015
Dominique EJARQUE
& Didier RUFFIE

11 juillet 2015
Émilie SOULA
& Raphaël BOYER

11 juillet 2015
Françoise ALIÉ
& Guillaume BEAUDIC

18 juillet 2015
Catherine PEREIRA
& Emmanuel VILLEN

22 août 2015
Jacqueline SZYMCZAK
& Damien VIGNAUX

DÉCÈS

16 juillet 2015
Alfonso ONGARO

9 septembre 2015
Henri MAURAT

13 septembre 2015
Marcel MONLONG

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 JUIN 2015

- **Modification simplifiée du PLU** : le dossier et le registre de "porter à connaissance" seront mis à la disposition du public.
- **Travaux rue du Fournil** : suite aux intempéries, les délais d'exécution des travaux seront allongés de 6 mois.
- **Transport scolaire** : suite à l'appel d'offres, 2 entreprises de transport ont déposé leur candidature : Cap Pays Cathare et Kéolis. Sur proposition de la commission "d'appel d'offres", le conseil municipal à l'unanimité, décide de confier le transport scolaire à l'entreprise KEOLIS, pour 3 ans.

SÉANCE DU 29 JUILLET 2015

- **Maintenance des extincteurs et système de sécurité** : deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres : APSI et Sud-Ouest Incendie. La commission "d'appel d'offres" propose au Conseil Municipal de retenir l'offre de la société APSI (complète et moins onéreuse). A l'unanimité, le conseil municipal décide de confier la maintenance des extincteurs et du système de sécurité à la société APSI.
- **Tarifs de restauration scolaire** : Le Conseil Municipal à l'unanimité décide que les tarifs des repas servis à la cantine pour l'année scolaire 2015/2016 seront les suivants :
 - enfants domiciliés sur la commune : 2,80 €/l'unité ;
 - enfants non domiciliés sur la commune : 3,20 €/l'unité ;
 - repas servis aux enfants de la crèche : 1,50 €/l'unité ;
 - repas servis aux adultes encadrants : 6,00 €/l'unité ;
- **Financement aérodrome de Pamiers / Les Pujols** : le conseil municipal à l'unanimité vote contre la participation de la communauté de communes du pays de Tarascon au financement de l'aérodrome de Pamiers / Les Pujols.
- **Franchissement de la rivière "Le Saurat" à Tarascon/Ariège**. Le conseil municipal à l'unanimité accepte d'apporter une aide financière à la réalisation d'un ouvrage permettant le franchissement de la rivière "Le Saurat", pour desservir la future station d'épuration. La commune participera à hauteur de 1111 euros.
- **Groupement d'Intérêt Public**. La constitution du Groupement d'Intérêt Public a pour objet l'acquisition groupée de dispositifs de comptage (compteurs électriques). Adhésion au groupement décidée à l'una-



nimité par le conseil municipal qui donne pouvoir au Maire pour signer les pièces s'y rapportant.

• Questions diverses

- Accessibilité des bâtiments communaux : Sont concernés par cette mesure les écoles (Mercus et Amplaing) et l'Eglise de Mercus. Coût approximatif des travaux à effectuer : 400 000 €.

SÉANCE DU 21 AOÛT 2015

- **Modification simplifiée du PLU** portant sur l'opération 19 : Après avoir rappelé les étapes de la procédure, le Maire soumet au conseil municipal l'approbation du résultat du "porter à connaissance". Modification approuvée à l'unanimité.
- **Renforcement réseau électrique "basse tension" à Amplaing**. Cette tranche de travaux d'un montant de 72 500 € est prise en charge à 100 % par le Syndicat des Collectivités Electrifiées. Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'insérer ces travaux dans le programme 2015 du SDCEA.
- **Questions diverses**
 - Cessions de parcelles à Jarnat : sur proposition du Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de céder, au prix de 1€/m², 3 parcelles communales (surface des parcelles cédées : 9 m², 72 m² et 39 m²). Un acte administratif sera dressé.
 - La ligne électrique "haute tension" à Jarnat sera mise en souterrain conjointement à la réalisation des travaux d'assainissement. Les frais seront supportés par la régie d'électricité.
 - Radars pédagogiques : une aide financière de 2 932 € (30 % de la dépense engagée) a été octroyée par le Conseil Départemental.



LA FÊTE DES PÈRES ET DES MÈRES

C'est devenu une tradition, au début de l'été, l'association honore les mamans et les papas, en les réunissant autour d'un bon repas dans un restaurant des environs.

Cette année, cette petite fête s'est tenue le 28 juin au Restaurant des Forges à Montgailhard.

Après un repas fort apprécié de tous, qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale, l'après-midi s'est poursuivie autour de bavardages, dans les rires et la bonne humeur.

Le petit présent offert permettra à chacun de se rappeler cette journée festive.



Une nouvelle chorale est née à Mercus. Dirigée par Monsieur Christian Noury, chef de chœur, elle s'adresse à tous les amateurs sérieux et motivés qui souhaitent en faire partie.

Les répétitions ont lieu tous les mardis de 20h30 à 22h salle de la mairie à Mercus.

LE FEU DE LA SAINT JEAN

Le 27 juin dernier, la traditionnelle fête de la Saint Jean désormais organisée conjointement par les 3 comités des fêtes, a réuni au communal d'Amplaing un grand nombre de personnes venues partager un moment agréable avec les gentils organisateurs. Après l'apéritif suivi de grillades fort appréciées de tous, le bûcher a été embrasé sous les applaudissements des spectateurs. Une soirée chaleureuse et conviviale.



animations

LOTOS

31 OCTOBRE

Les Amis du Serbel

7 NOVEMBRE

Amicale Boule Lyonnaise

13 NOVEMBRE

LAP-HAF (football)

VIDE GRENIER

29 NOVEMBRE

APEEMGA (association des parents d'élèves)